

# **LegaLife ouvre la voie à un entrepreneuriat 100 % numérique avec Alan et Sofradom**

**LegaLife complète son dispositif d'entrepreneuriat 100 % en ligne en nouant des partenariats avec Alan (assurance santé simple) et Sofradom (domiciliation commerciale)**

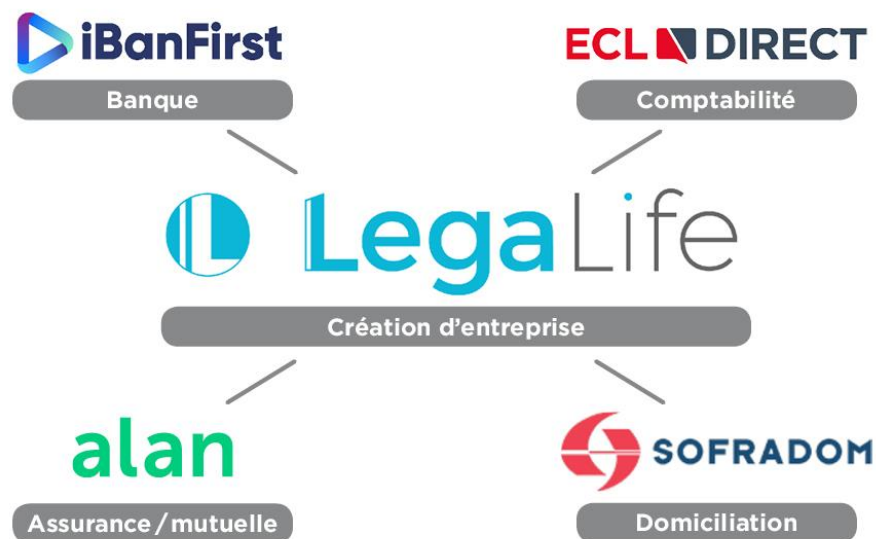
*Paris, le 1<sup>er</sup> août 2018* - **LegaLife**, pionnier de la création en ligne de documents juridiques, s'associe à **Alan**, leader de l'assurance santé en ligne pour les entrepreneurs, et **Sofradom**, spécialiste de la domiciliation d'entreprises. Grâce à ces deux nouveaux partenariats, **LegaLife** crée un entrepreneuriat 100% digital, allant de la création d'entreprise en ligne à la domiciliation du siège social en passant par le compte bancaire et la couverture santé.

## **Simplifier et accélérer les étapes de la création d'entreprise**

- **La création d'entreprise sur LegaLife.** La rédaction des statuts se fait en ligne et en temps réel : l'entrepreneur est guidé par un questionnaire très simple et obtient ses statuts en quelques minutes. LegaLife se charge du dépôt et suivi du dossier au Greffe jusqu'à l'obtention du Kbis.
- **L'assurance santé simple avec Alan.** Alan ré-invente l'assurance complémentaire santé vers plus de transparence et de simplicité. Parce qu'être en bonne santé est un besoin personnel et professionnel fondamental dont l'expérience devrait être simple et facile à réaliser, Alan transforme la santé en une expérience simple grâce à des outils beaux et bien pensés.
- **La domiciliation avec Sofradom.** Le créateur d'entreprise est orienté, s'il le souhaite, vers le site de Sofradom où il effectue en ligne les démarches de domiciliation 100 % en ligne. Le site propose plus de 250 adresses lui permettant l'implantation de son siège social en France métropolitaine (dont 62 adresses à Paris et en région parisienne) et dans les départements d'Outre-mer.

## **La « galaxie LegaLife » au service des entrepreneurs**

LegaLife a tissé un réseau de partenariats, la « **galaxie LegaLife** », qui permet à ses clients d'accéder à l'ensemble des services indispensables au créateur d'entreprise – création des statuts, enregistrement au greffe, banque, expert-comptable, domiciliation et assurances, y compris l'assurance santé – pour un entrepreneuriat 100 % numérique.



« Les entrepreneurs veulent accéder aujourd'hui au même niveau de service que celui offert par l'e-commerce ou leurs apps favorites. La création d'entreprise doit être rapide, simple, économique et 100% Web afin de permettre aux entrepreneurs de se concentrer sur le plus important, leur business. Les clients de LegaLife nous demandaient depuis longtemps de les aider à s'orienter vers des services digitaux de qualité. En proposant aux clients de LegaLife les services de nos partenaires, nous restons fidèles à notre vocation première qui est de simplifier l'accès aux documents et services nécessaires aux TPE et PME », **déclarent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LegaLife.**

### A propos d'Alan

Alan est l'assurance santé simple. Fondée en 2016 par Jean-Charles Samuelian et Charles Gorintin, Alan rend la façon dont nous vivons notre santé facile et moderne. La même année, Alan obtenait le premier agrément d'assurance indépendante depuis 1986 en France et clôturait un premier tour de 12 millions d'euros, lui permettant en 2018 d'assurer des milliers de personnes. La totalité des fonds levés par Alan atteint 37 millions d'euros en avril 2018, après une Serie A de 23 millions d'euros menée par Index Ventures.

[Website](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [Angel List](#)

### A propos de Sofradom

Sofradom se positionne comme un acteur majeur sur le marché de la domiciliation d'entreprises en France avec un choix de services développés en direction du Créateur d'Entreprise et de l'Entrepreneur. La domiciliation commerciale permet d'immatriculer le siège social d'une entreprise dans des locaux occupés en commun avec d'autres entreprises.

Le siège social d'une société est son adresse officielle, il figure obligatoirement dans les statuts et le choix de celui-ci précède notamment les formalités d'immatriculation au Registre du Commerce pour apparaître en finalité sur le Kbis.

Plus d'informations sur [www.sofradom.fr](http://www.sofradom.fr)

### **A propos d'ECL-Direct**

Créé en 2008 par Claude Robin et Xavier de Labarrière, experts comptables, commissaires aux comptes et serial entrepreneurs, ECL Direct, leader français de l'expertise comptable en ligne simplifie la vie comptable et la gestion RH de plus de 3300 dirigeants de TPE et créateurs d'entreprise. En s'appuyant sur une dématérialisation des processus, une organisation de la relation client à distance et une application qui se synchronise avec le compte bancaire de ses clients, ECL Direct propose aux entrepreneurs de gagner du temps sur leur gestion comptable, de piloter leur entreprise avec des indicateurs temps réel et de bénéficier d'un accompagnement comptable, juridique et RH personnalisé et qualitatif à des prix très compétitifs. ECL Direct est un cabinet inscrit à l'Ordre des Experts Comptables.

Plus d'informations sur [www.ecldirect.fr](http://www.ecldirect.fr)

### **A propos d'iBanFirst**

iBanFirst est un établissement européen de paiements internationaux et de change pour les entreprises importatrices - exportatrices. Créé par Pierre-Antoine Dusoulier en 2013, iBanFirst se positionne comme une alternative à la complexité des banques. La plateforme offre une solution intuitive permettant à ses clients d'ouvrir des comptes en devises gratuits pour simplifier leurs opérations internationales et convertir des devises. iBanfirst est le seul fournisseur de services de paiements capable de fournir des IBAN dans 25 devises différentes.

En misant sur la simplicité et la transparence, iBanFirst offre aux entreprises non pas une relation client-fournisseur, mais un partenariat de confiance, pour les accompagner dans leur développement international.

La plateforme d'iBanFirst met la technologie au service de l'expérience client pour révolutionner les flux en devise des entreprises.

Plus d'informations sur [www.ibanfirst.com](http://www.ibanfirst.com)

### **A propos de LegaLife**

Fondée en 2013 par François Marill, Thomas Rivoire et Olivier Adam, LegaLife est la première legal tech à avoir proposé en France la rédaction automatisée des documents juridiques 100 % en ligne. Parti du constat que le coût des services juridiques traditionnels est une barrière qui contraint beaucoup de particuliers et de chefs d'entreprise à en limiter leur utilisation, LegaLife propose sur son site quelques 130 documents administratifs et juridiques à créer soi-même en quelques minutes. Guidé à travers l'ensemble du processus par des questions simples, l'utilisateur obtient son document qu'il peut utiliser directement ou choisir de faire vérifier par un avocat partenaire de LegaLife. La technologie de LegaLife est également vendue en marque blanche aux avocats, notaires, experts-comptables, promoteurs immobiliers et directions juridiques de grandes entreprises. Plus d'informations sur [www.legalife.fr](http://www.legalife.fr)

### **Contacts presse**

#### **Legalife**

Nicolas Daniels – 06 63 66 59 22 – [ndaniels@ulyse-communication.com](mailto:ndaniels@ulyse-communication.com)

Candide Louniangou – 06 32 76 03 27 – [clouniangou@ulyse-communication.com](mailto:clouniangou@ulyse-communication.com)